BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3838

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

562 082 727 RCS Paris.
BEAUNE-CASSETTE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 127556.00 EUR.
Adresse : 5, avenue de Messine, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 562 082 727 RCS Paris. **BEAUNE-CASSETTE.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : VPF Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 avenue de Messine 75008 Paris Capital : 2661031.00 EUR Numéro unique d'identification : 484212055 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : Beaune-Cassette Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 avenue de Messine 75008 Paris Capital : 127556.00 EUR Numéro unique d'identification : 562082727 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 2087817.10 EUR - passif de 306989.46 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément à l'article L. 236-3 II du Code de commerce, il ne sera procédé à aucun échange d'actions de la Société Absorbante contre des actions de la Société Absorbée et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante, dans la mesure où celle-ci détient à ce jour la totalité des actions composant le capital de la Société Absorbée et qu'elle s'engage à les conserver en permanence jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion. Montant prévu de la prime de fusion : non renseigné. . Date du projet commun de fusion : 20.05.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société VPF : 21.05.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société Beaune-Cassette : 21.05.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..